

Le confédéralisme débute par la mobilité

N-VA Un Michel bis en 2019 ou une réforme de l'Etat ? Choix explosif...

► Les nationalistes préparent le confédéralisme.
► Mais la division les guettera en 2019 s'ils doivent choisir entre la poursuite du gouvernement et une réforme de l'Etat...

On le sait : les députés Hendrik Vuye et Veerle Wouters sont chargés de préparer le confédéralisme à la mode N-VA en vue de la réforme de l'Etat que le parti appelle de ses vœux dès 2019. Et les deux élus, qui ont pour ce faire créé le Centre d'études « Objectif V », avancent dans leur travail. Ils entendent communiquer régulièrement, mais aussi organiser des colloques sur différents thèmes.

En septembre, ils présenteront ainsi le conseil scientifique de leur Centre. Et le 21 octobre, ils organiseront le premier colloque sur le thème de la mobilité et de la sécurité routière. On se souvient que lors de la tentative avortée de gouvernement Orange bleue (sans les socialistes) en 2007, la N-VA (comme les autres partis flamands à la table) envisageait jusqu'à la régionalisation du code de la route et de l'immatriculation des véhicules...

Une deuxième journée d'études aura lieu avant la fin de l'année. Parmi les autres thèmes qui feront l'objet d'un colloque :

Bruxelles. Les conclusions du Centre « Objectif V » sont attendues pour 2018.

Mais Vuye et Wouters entendent également publier des livres : l'un (en 2017 ou 2018) sur l'histoire des tensions communautaires en Belgique depuis 1830 (qui retracerait toute la législation linguistique, les réformes de l'Etat...). Un autre (en 2019) serait consacré à l'état des lieux du pays depuis le gouvernement Di Rupo et la sixième réforme de l'Etat. « Notre travail servira de base à la réflexion pour l'élaboration du programme du parti pour 2019, explique Hendrik Vuye, mais nous ne sommes pas liés par le programme du parti. Bien entendu, nous espérons tout de même que notre travail sera en grande partie repris. Mais il s'agit aussi de communiquer sur le confédéralisme en direction du public. » Histoire que les nationalistes occupent le terrain communautaire, alors que le gouvernement a décidé de laisser ce sujet de côté.

Deux courants à la N-VA

Hendrik Vuye a d'ailleurs cette petite phrase, lorsqu'il se retourne sur l'histoire gouvernementale et communautaire du pays : « Chaque fois qu'un gouvernement a mis le communautaire au frigo, il a trébuché sur un problème communautaire : le gouvernement Vanden Boeynants avec l'affaire de Louvain, Martens-Gol avec Happart... »

Un message à ceux qui, au sein de la N-VA, envisageraient d'en-

trer dans un deuxième gouvernement fédéral en 2019 sans réforme de l'Etat ? Au sein du parti, il y aurait deux courants : les jaunes (nationalistes purs jus) et les bleus (plus libéraux). Et ces derniers, que l'on trouve notamment parmi les ministres fédéraux (qui prennent goût à l'exercice fédéral) et les députés, pourraient se laisser tenter par un « Michel II », une deuxième législature sans réforme de l'Etat,

sous prétexte que l'exercice de mise en ordre socio-économique n'est pas terminé. Les jaunes, eux, jugent impensable de « refaire le coup du communautaire au frigo une deuxième fois », estimant que ce serait au prix d'une raclée en 2024 et donc de la survie du parti, le communautaire étant son core business original. Certains s'attendent dès lors à « une discussion très difficile en interne, voire un clash, en 2019 ».

« C'est un débat important à trancher pour la N-VA, confirme le politologue Dave Sinardet (VUB, Saint-Louis). En 2007 et 2010, elle aurait déjà pu opter pour un gouvernement de centre-droit sans réforme de l'Etat, mais elle ne l'a pas voulu. En 2019, le choix se représentera, et ce sera l'un ou l'autre, car la majorité de centre-droit ne sera pas suffisante pour réaliser une réforme de l'Etat. L'an dernier, Bart De Wever a déjà laissé entendre qu'il n'exclut pas de continuer l'aventure gouvernementale puisqu'il a déclaré que cinq ans ne seraient peut-être pas suffisants pour

faire des réformes et qu'il ne sait pas quand le communautaire reviendra. Durant la campagne, le parti jouera sans doute sur les deux tableaux et il verra après les élections. En interne, certains pourraient faire pression pour le retour du communautaire. Mais il faudra voir aussi la position du patronat flamand - pas sûr qu'il demandera de ramener les socialistes pour faire une réforme de l'Etat ; le bilan du gouvernement ; et tenir compte du fait que la carrière des ministres fédéraux N-VA dépend de la poursuite du gouvernement Michel. » ■

MARTINE DUBUISSON

DIVERGENCE À LA N-VA

Pas touche à la liberté d'expression

En juillet, les parlementaires N-VA Peter De Roover et Annick De Ridder appelaient à une limitation de la liberté d'expression pour les « collaborateurs » du terrorisme. Voilà qui fait s'étrangler leurs collègues Vuye et Wouters. Dans une carte blanche à Knack, ils jugent qu'il ne faut « pas prendre à la légère ces acquis de la démocratie » : « La liberté d'expression n'est pas un droit absolu. Elle peut être limitée, mais seulement quand une "nécessité sociale impérative" existe. Il relève du malentendu que la lutte contre le terrorisme nécessite des limitations à la liberté d'expression. (...) La violence n'est pas une opinion. »